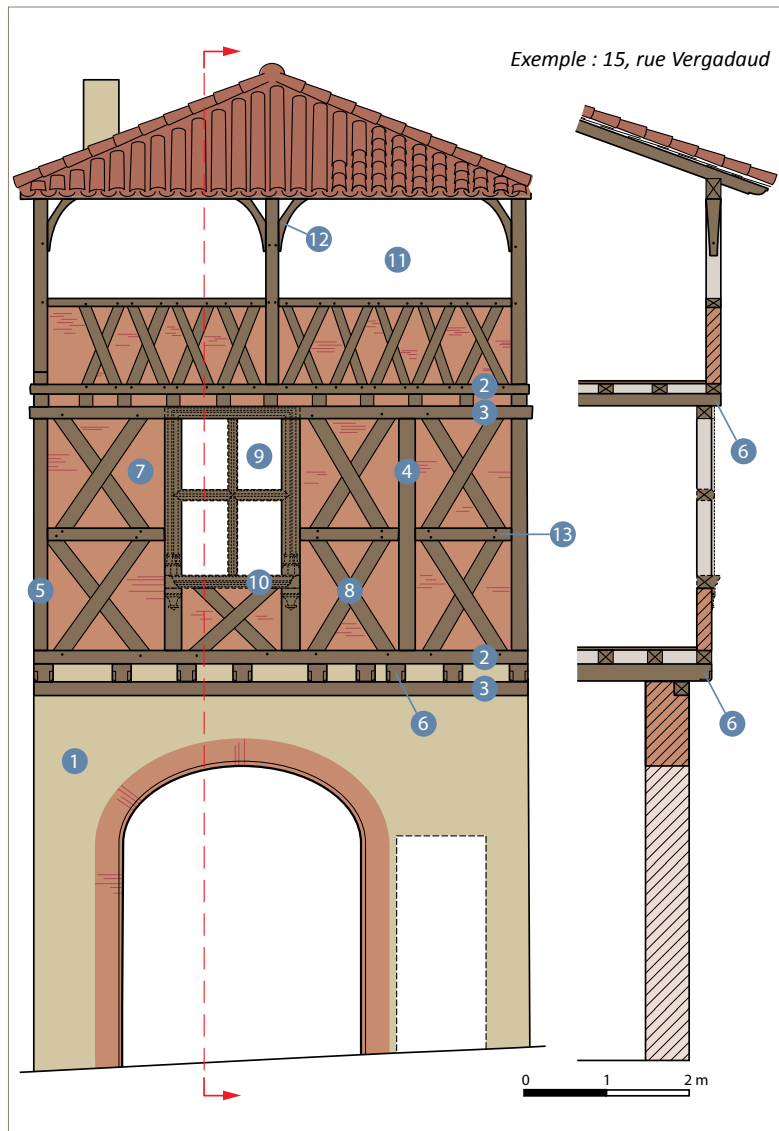


- 1/ rez-de-chaussée maçonnerie
- 2/ sablière basse
- 3/ sablière haute (de plancher)
- 4/ poteau
- 5/ poteau cornier
- 6/ solive portant l'encorbellement
- 7/ hourdis (remplissage) en brique
- 8/ décharge en croix de St-André
- 9/ fenêtre à meneau et traverse, ou croisée
- 10/ appui mouluré
- 11/ comble ouvert (soleilhou)
- 12/ aisselier
- 13/ assemblage à tenon et mortaise chevillé



TEXTES et CLICHÉS
Service Urbanisme, Mission Patrimoine, Ville de Lavour

CONCEPTION GRAPHIQUE
Bureau TIC-DCAV
Région Midi-Pyrénées

Juin 2013



fiche thématique
ARCHITECTURE

LE PAN DE BOIS

À Lavour, les archives de la fin de l'Ancien Régime font état d'une ville encore largement médiévale, dans laquelle le pan de bois, ou « colombage », est le mode de construction le plus fréquent.

Au début du XIX^e siècle, la ville se dote d'un **plan d'alignement**. Ce document d'urbanisme vise à régulariser les fronts de rues, mais provoque de fait la disparition d'un grand nombre de façades en pan de bois, jugées inesthétiques et dangereuses. Faciliter la circulation et lutter contre les incendies étaient en effet au cœur des préoccupations de la municipalité.

L'étude des documents historiques montre clairement l'impact des réglementations dans l'effacement de ce type de construction :

il ne reste aujourd'hui dans le centre de Lavour plus que 20 % des façades en pan de bois mentionnées sur les plans de 1840 !

En outre, les exemples conservés attestent de **fréquentes modifications**. Par sa nature modulable, le pan de bois évolue en fonction des modes d'habiter, et nous parvient rarement dans ses dispositions d'origine.



Un peu d'histoire...

Étage en encorbellement, avec pose décorative des briques du hourdis, destiné à être apparent (rue Valat-Viel).

Remplissage en torchis posé sur lattes (éclisses), dans une cloison intérieure.



Marques d'assemblage des pièces de bois (III et IIII).

Les plus anciens pans de bois en façade rencontrés à Lavaur datent de la fin du Moyen Âge (XV^e-XVI^e siècles). On en compte un peu plus d'une dizaine.

Ces maisons sont souvent à un étage, sur des **parcelles étroites**, « en lanières », dont la répétition peut signaler d'anciens lotissements. Parfois, un passage couvert desservait le cœur d'îlot, ou bien des « *pountets* » enjambaient les ruelles pour relier deux habitations.

Façade à un seul étage en encorbellement, avec grandes croix de Saint-André (rue du Palais) : répétition d'un module ?



Dernier exemple conservé de système de circulation en galeries, et fenêtres à traverses de la fin du XV^e siècle (rue Père Colin).

Les façades de ces maisons se reconnaissent par la présence d'une avancée sur rue, l'**encorbellement**. Ce système de construction permet à la fois d'abriter les échoppes et de gagner de l'espace aux étages, sans augmenter la valeur foncière. Les rez-de-chaussée ont subi d'importantes transformations qui ne permettent pas de connaître leurs dispositions d'origine.

Maison du quartier du Port, disparue suite à la crue de l'Agout en 1930, qui présentait un rez-de-chaussée en pan de bois, et un étage à croisée décorée de moulures (A. Vidal).

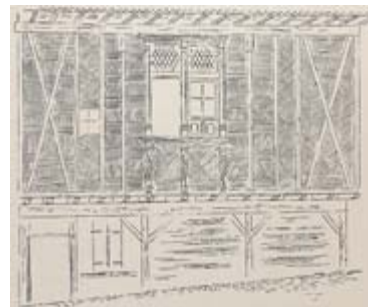
La structure est contreventée par des **croix de Saint-André**, une ou plusieurs par hauteur d'étage. Le comble peut être ouvert (*soleilhau*), et servir d'espace de stockage et de séchage.

Dans les cours intérieures, la circulation externe pouvait s'organiser par des **galeries** en pan de bois, reliant l'escalier en vis aux différentes pièces.

Le pan de bois est rarement sculpté. Le **décor** est souvent



limité aux abouts de solives en saillie, en quart-de-rond et aux chanfreins amortis en congés. Les linteaux de portes peuvent être ornés d'accolades, et les encadrements de fenêtres posséder des moulures à fines baguettes reposant sur des bases prismatiques.



Vers la fin du XVII^e siècle, l'architecture en pan de bois tend à se simplifier. Avec plus ou moins de succès, plusieurs **édits royaux** ou règlements locaux interdisent l'avancée sur la rue. Dès lors, l'encorbellement se réduit, voire disparaît.

La structure est essentiellement composée de **poteaux droits** ;



on parle parfois de pan de bois « à grille ». Le contreventement peut être assuré par quelques pièces obliques, les écharpes.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, les ouvertures sont souvent remaniées pour être mises au goût du jour. Autour des nouvelles fenêtres sont rapportés des **encadrements en bois** à linteaux cintrés, souvent équipés de contrevents en persiennes.

Cette pratique se poursuit également au siècle suivant. Les **alignements** amorcés au XVIII^e

siècle se systématisent dès le début du XIX^e siècle, et provoquent la reconstruction des étages en retrait. De nombreuses façades voient leurs étages « reculés » à l'aplomb du rez-de-chaussée.

Dans la majorité des cas, la reconstruction est faite en maçonnerie de briques et moel-



Façade du XVII^e siècle, avec des fenêtres à encadrements rapportés au XVIII^e siècle (rue Carlesse).

Exemple de reconstruction de façade au début du XIX^e siècle, en pan de bois arrondi à l'angle, conformément au plan d'alignement de la ville (Grand-Rue).

lons, mais lorsqu'elle est réalisée en pan de bois, elle utilise le type à poteaux droits, caractérisé par le remploi des pièces de bois antérieures.

La technique de construction est aussi employée pour **surélever** d'un étage les maisons en maçonnerie, sans ajouter de charge trop importante.

À cette époque, il était fréquent d'**enduire** les façades en pan de bois, pour limiter la propagation des incendies, mais également pour cacher la nature de la construction.